

MEMOIRE

sur la nouvelle politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont

Objet :

Ce mémoire exprime l'opinion des signataires résidents d'Outremont quant aux nouvelles dispositions engagées par la mairie d'Outremont sur le stationnement et la circulation des véhicules dans Outremont. La liste des signataires est jointe à la fin du document.

Contexte :

La réforme a été engagée en juillet 2019 sans consultation préalable avec les citoyens d'Outremont. Lorsque la consultation a enfin été mise en place grâce au droit d'initiative citoyen en janvier/février, le plan de refonte est **déjà effectif**, mettant tous les citoyens d'Outremont devant le fait accompli :

- ➔ Infrastructure mise en place dans toutes les rues
- ➔ Validation des règles et tarifs à appliquer
- ➔ Début des contrôles de la patrouille

Il est de plus à noter que cette réforme du stationnement ne faisait pas partie de la campagne et du programme de Mr le maire. **La légitimité de ce projet est ainsi très discutable compte tenu du caractère unilatérale des points de vue considérés.**

Rappel des justificatifs de la mise en œuvre de la nouvelle politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont donnés par la mairie¹ :

- Simplifier la signalisation,
- Gérer efficacement le stationnement,
- Soutenir la transition écologique d'Outremont par réduction des émissions collectives de 55 % d'ici 2030 et de devenir carboneutre d'ici 2050 :
Cette transition sera effectuée par le financement de projets de réduction des émissions à la source (réduction des énergies fossiles et gestion des matières résiduelles), par la plantation d'arbres, la création de parcours écologiques et de ruelles vertes, l'aménagement de saillies de trottoirs verdies, la transformation d'espaces gazonnés en jardins et plus d'espace alloué à l'agriculture urbaine.

¹ Voir le sommaire décisionnel dossier 1195069009 et le dépliant « Nouveau plan de stationnement à Outremont »

Objectif du mémoire

Gardant néanmoins espoir que malgré l'apparent entêtement de la mairie à passer ce projet en force, le maire et ses conseillères sauront revoir ce projet en profondeur en prenant compte tous les avis qui seront émis par les résidents/commerçants/professionnels lors des prochaines réunions d'expression et les mémoires.

Ce mémoire a donc pour objectif de mettre en lumière, selon les avis des signataires, les éléments du projet qui doivent être révisés ou abrogés.

Partie 1 : Les éléments affichés par la mairie pour justifier le plan

a. La simplification de la signalisation

Les règles de stationnement mises en œuvres précédemment au plan stationnement proposé étaient basées sur l'alternance. Ces règles nécessitaient :

- le déplacement des véhicules deux fois par semaine à des heures très précises
- n'autorisait aucun recouvrement de période permettant de stationner de chaque côté de la rue

Avis des signataires:

Les règles de stationnement étaient contraignantes à suivre au quotidien. La simplification proposée par la mairie apporte une amélioration notable. Attention toutefois à ce que cela ne provoque pas de problèmes de stationnement lors des interdictions de stationnement pour le balai.

b. Gérer efficacement le stationnement

De quoi s'agit il exactement ? Est-ce relatif aux contrôles des patrouilleurs ? Aux services de nettoyage ? Autre ?

Avis des signataires:

Cet objectif manque de clarté et n'est nullement détaillé par la mairie. Il est demandé à la mairie de décrire en quoi exactement le nouveau plan d'améliorer la gestion des stationnement.

Il est attendu que dans cette description soit évaluer les gains en coûts et/ou ressources attendus et les indicateurs sur lesquels sont basés ces attentes.

c. Soutenir la transition écologique d'Outremont

Quel est ce plan de transition écologique ? Aucune référence d'un tel plan n'est mentionné. Pour seuls détails, la mairie évoque la plantation d'arbres et d'ajout d'espaces verts avec un objectif une « réduction des émissions collectives de 55 % »

Avis des signataires:

Il est demandé à la Mairie que fournir à tous les résidents un vrai plan de transition qui doit à minima détailler, les :

- ➔ objectifs précis du plan,
- ➔ les moyens pour y arriver,
- ➔ les indicateurs permettant d'évaluer concrètement l'accomplissement des objectifs
- ➔ les coûts associés
- ➔ le calendrier de mise en œuvre avec des dates clés permettant d'évaluer la tenue des délais, des coûts et des objectifs
- ➔ le détail de la manière dont ce plan doit s'intégrer dans la vie de l'arrondissement d'Outremont

Pour définir un tel plan, la mairie devra s'entourer d'experts en écologie urbaine permettant de valider la cohérence de l'ensemble des points évoqué ci-dessus.

D'autre part ce plan devra être présenté en consultation au résidents afin de pouvoir prendre en compte les avis et suggestions des résidents.

Partie 2 : Revue du plan par rapport aux objectifs de la Mairie

Si l'on en juge par les objectifs avancés par la Mairie, il apparaît un manque cruel de réflexion et de profondeur dans la mise en œuvre du nouveau plan de stationnement dans Outremont.

En ajoutant à cela la manière **unilatérale et précipitée** avec laquelle la Mairie a établi ce plan et le met en œuvre on ne peut que **s'interroger sérieusement quand aux réelles motivations de l'administration d'Outremont.**

En effet en lisant le nouveau plan on se rend rapidement compte que l'**aspect central de celui-ci est de rendre payant le stationnement** dans toutes les rues d'Outremont.

Quel est le réel objectif cette taxe (puisque'il s'agit bien d'une taxe sur le stationnement publique) ?

Reprenons les objectifs évoqués :

- Simplifier la signalisation ?

Oui dans le sens où l'ancienne signalisation était mal conçue. En revanche, le mode tarifaire rend plus compliqué de se stationner dans Outremont pour tous les non résidents qui restent plus de 2h dans notre ville. Il leur faut chercher une vignette dans un point de vente, peu nombreux et probablement inconnus des gens d'autres villes.

- Gérer efficacement le stationnement ?

En rien le fait de rendre payant le stationnement ne remplit cet objectif. Au contraire, cela rend moins évident les contrôles pour savoir si un véhicule dépasse les 2 heures de stationnement .

- Soutenir la transition écologique d'Outremont ?

Ici la relation entre la taxe de stationnement et l'écologie n'est pas évidente.

En prenant comme hypothèse, que l'écologie cherchée par la Mairie est la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES), comment la taxe de stationnement imposée par Outremont vient contribuer à cela ?

Cela va-t-il dissuader des personnes d'utiliser sa voiture pour venir à Outremont ?

Il se pourrait effectivement que certaines personnes viendraient à privilégier d'autres moyens de transport pour venir à Outremont.

Cependant il est improbable que ce soit réellement significatif.

En effet :

- ➔ les personnes venant régulièrement à Outremont pour une longue durée (plus que les 2 heures gratuites) auront un intérêt à s'acquitter néanmoins d'une vignette
- ➔ les personnes venant pour une courte durée (inférieure à 2 heures), n'auront aucune contrainte et ne participeront pas à l' « effort écologique »
- ➔ D'autre part, les personnes qui viennent de lieux où le transport en commun est peu/pas développé, ou que le temps de trajet en transport en commun est bien plus long qu'en voiture, n'auront pas le choix que de prendre leur véhicule.

Finalement, il ne reste qu'une petite portion d'automobilistes qui pourrait considérer ne pas prendre leur véhicule. Et parmi eux, certains choisiront néanmoins de prendre leur véhicule. Les raisons sont nombreuses : météo, matériel lourd / volumineux à transporter...

Ainsi la mesure du stationnement payant paraît bien peu efficace.

Cela va-t-il dissuader certains résidents d'Outremont d'avoir une voiture ou deux ?

Rares sont les personnes qui possèdent une voiture pour leur simple plaisir. On le sait, posséder et conduire une voiture est d'ores et déjà très onéreux : Coût du véhicule, assurances, permis, essence, entretien...

Si une personne consent à posséder une voiture c'est parce qu'il y a une réelle nécessité. Ajouter une taxe ne changera rien à cette nécessité et rajoutera un fardeau financier supplémentaire, notamment aux résidents d'Outremont...

... mais pas seulement !

Il est déjà établi que cela pose un réel problème pour des employés/travailleurs exerçant à Outremont : les professeurs, les éducatrices, employés de nos commerces de proximité, professionnels de la santé, pourraient décider de trouver un emploi ailleurs. Outremont perdrait ainsi des services de proximité et augmenterait le besoin d'utiliser la voiture pour les Outremontais.

C'est d'ailleurs déjà le cas pour 2 enseignants de l'école Guy Drummond et 5 autres auraient demandé leur mutation

Que dire des associations et du CCI ? Verra-t-on une suppression du parking du CCI ? Va-t-on demander aux entraîneurs qui viennent 3 à 5 h par jour de s'acquitter de vignettes ? Et les parents de joueurs de hockey devront-ils également payer des vignettes lors de matches ?

La mairie a-t-elle l'intention de rendre difficile la vie associative dans Outremont ?

Partie 3 : Revue de la mise en application du plan

Le plan prévoit une taxe pour tous les véhicules stationnant plus de deux heures en journée dans une grande partie d'Outremont pour des raisons principalement écologiques.

Cette mesure est **totale**ment inégalitaire car elle fait reposer tout le poids financier du plan sur une partie des automobilistes quand, dans le même temps, les autres automobilistes à Outremont n'auront aucune charge!

Parmi les exemptés:

- Ceux qui ont la chance de posséder un parking privatif,
- Ceux qui ne stationnent que 2 heures ou moins

Pourtant ne sont-ils pas autant responsables des émissions en GES que les autres ? Une personne venant travailler pour la journée est-elle plus polluante qu'une personne venant faire ses courses pendant une heure?

Dans le même temps, une personne ayant une voiture électrique sera taxée comme les autres...

Que dire du coût de la vignette du deuxième véhicule pour un résident qui est plus du double de celui de la première vignette ? Le deuxième véhicule pollue-t-il deux fois plus ? Faut-il punir les familles ayant un besoin de 2 véhicules pour transporter leurs enfants et aller travailler ?

Et que propose la Mairie ? Quelle alternative de transport ? Les gens travaillant ou résidant à Outremont se verrai-t-ils offert des carte d'abonnement gratuites au transport en commun pour laisser leur véhicule ?

La Mairie prévoit-elle de subventionner la construction des nouvelles lignes de métro ? Donne-t-elle des crédits substantiels pour l'achat de véhicules électriques ?

Conclusion

Mr le Maire, le 5 février 2020, vous vous êtes exprimé sur les ondes d'ICI Radio Canada sur le nouveau plan de stationnement d'Outremont.

Interrogé sur la raison d'avoir mis en place un plan aussi drastique qui, de plus, ne faisait pas partie du programme d'élection, vous avez évoquer l'« urgence climatique ».

Qu'il est déplorable, Mr le Maire, de constater que vous fassiez aussi peu de cas de l'écologie pour que vous vous en serviez comme d'un prétexte lamentable pour justifier une taxe supplémentaire.

L'écologie est un sujet grave et complexe qu'on ne peut prendre à la légère. C'est sans doute le défi majeur de notre génération et de celle de nos enfants.

Quand on se préoccupe vraiment d'écologie et que l'on souhaite faire progresser notre société vers une réduction de notre empreinte écologique, on prend du temps de réflexion et on s'entoure d'experts en la matière pour dresser un vrai plan cohérent.

Oui il y a urgence, mais pas dans le sens que vous l'entendez en **mettant en œuvre un plan incohérent, inutile et inéquitable**.

Vous utiliserez le budget pour planter des arbres et faire quelques espaces verts ? Est-ce là votre réponse à l'urgence climatique ?

Quand bien même, savez vous combien coûte la plantation d'un arbre ? \$1 ou \$2. Une seule vignette annuelle de résident permettrait de planter 50 arbres chaque année ! De quoi transformer rapidement Outremont en une forêt dense...

D'ailleurs la ville d'Outremont n'a t elle pas déjà un budget dédié aux espaces verts ? **Encore une fois le plan de stationnement semble bien plus proche d'une volonté de grossir le budget de la ville que d'une réponse écologique !**

Ne paye t-on pas déjà assez de taxes à Outremont ?

D'autre part votre plan affecte significativement les familles et les associations en leur rendant leur vie plus chère et plus compliquée. Voulez vous que ces élément de vie sociale disparaissent du paysage d'Outremont ?

Il en est de même pour certains professionnels qui vont préférer travailler ailleurs. Cela aura sans aucun doute un impact sur les services proposé à Outremont.

Mr le Maire si vous avez une conscience citoyenne et du respect envers votre fonction de Maire, **il est grand temps de :**

- **revoir votre plan écologique en profondeur** et non en y ajoutant des ajustements minimes. Prenez le temps de la réflexion et établissez un plan réel et non en se limitant à quelques chiffres lancés sans fondement pour un avenir lointain et qu'il est peu probable d'atteindre.
- revoir votre plan de stationnement payant global et ne l'**appliquer que dans les zones ou le stationnement est surchargé**. C'est là qu'est le besoin. Le reste doit rester gratuit au stationnement, à minima pour les résidents et professionnels.

D'autre part, veuillez également **annuler l'implantation de nouveaux dos d'ânes dans les rues**. Ce type d'installation ne répond pas à la demande d'une majorité des résidents et sont décriés quant à leur impact écologique.